

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2012

Date de convocation : 20 mars 2012

Affichage : 5 avril 2012

Conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Claude CHERET, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Françoise HAMON, Lydie HAMON, Aymeric de CHASTEIGNER, Jean-Claude HAMON, François LUTZ, Philippe VERSAVEL.

Absent excusé : M. Richard GUIA.

Mme HENRY Odile a été élue secrétaire.

Le deux avril deux mil douze, quatorze heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire, en présence de Madame Nadine MINOT, Trésorière.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011** : le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Claude CHERET, 2<sup>ème</sup> Adjoint, décide d'approuver le compte administratif dressé par Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

**COMPTE DE GESTION** : les élus déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par Madame Nadine MINOT, Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**FISCALITÉ** : l'augmentation des quatre taxes n'est pas indispensable à l'équilibre du budget pour l'année 2012, leur produit s'élève à 67 603,00 € répartis ainsi :

Taxe d'habitation (7,36 %) :	33 495,00 €
Taxe foncière bâti (6,15 %) :	17 964,00 €
Taxe foncière non bâti (17,92 %) :	14 981,00 €
Taux CFE (10,97 €) :	1 163,00 €

**BUDGET PRIMITIF 2012** : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ARRÊTE

Le budget primitif 2012 à 345 094,56 € en section de fonctionnement et à 144 661,31 € en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

**SUBVENTIONS 2012** : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

d'allouer des subventions aux organismes suivants :

CAL :	100,00 €	Atout Livres :	30,00 €
Papillons Blancs :	120,00 €	Coopérative scolaire :	1500,00 €
Comité des Fêtes :	300,00 €	Secours Catholique :	40,00 €
Maires du Canton :	155,70 €	Union des Maires de l'Eure :	84,00 €
CAT de Beuzeville :	100,00 €	Amicale du Val :	400,00 €
Ligue contre le cancer :	30,00 €	Croix-Rouge Française :	50,00 €
ADMR :	259,50 €	Ancien du Canton :	70,00 €
BAC section Handball :	30,00 €	Anciens Combattants :	350,00 €
BAC section Basket :	30,00 €	JP Harmony :	100,00 €
Amis des monuments :	30,00 €	ASP 27 Eure :	30,00 €
CFAIE :	60,00 €	A.D.J.S.P. Eure :	100,00 €
Val Activ's :	100,00 €	Banque Alimentaire :	50,00 €
Prévention Routière :	65,00 €	Vie et Espoir :	50,00 €
Fondation du Patrimoine :	50,00 €	Ass. Parents des 3 z'écoles :	50,00 €
Abbaye de Grestain :	100,00 €		

Soit un total de : **4 434,20 €**

Le Maire,